



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,

Le 25 avril,

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Sophie KERNEN.

N° 2026/13

Date de la convocation municipale : 10 avril 2026

**OBJET :**

Approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2025 – Budget Principal 61600 – M 57

Présent(e)s :

Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES - Emilie FRUTOSO-BERTERO - Sophie KERNEN - Manon MEYER - Caroline ROLLIN  
MM. Marc BELLUAU - Daniel BOCCA - Dominique BONELLI - Sylvain GONDROY - Ugo MUCCIO - Roger OUIILLASTRE.

Absent(e)s excusé(e)s :

Mme Yana GONDOVA (donne pouvoir à Mme Emilie FRUTOSO-BERTERO)  
Mme Aurore PIETTE (donne pouvoir à Mme Laëtitia BAUDOT)  
M. Stéphane ROLLIN (donne pouvoir à Mme Caroline ROLLIN)

Après avoir voté le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par Madame la Maire et commenté par son Premier adjoint, les membres du Conseil Municipal ont examiné les résultats d'exploitation de l'exercice 2025 détaillés ci-dessous :

SECTION	RECETTES	DEPENSES	REPORT
Fonctionnement	865 311,28 Euros	753 189,35 Euros	112 121,93 Euros
Investissement	255 660,75 Euros	172 196,43 Euros	83 464,32 Euros

Le conseil municipal de la commune d'AURONS, à la majorité des membres présents ou représentés :

- à 12 voix pour : Mmes Laetitia BAUDOT – Magali BERGUES – Sophie KERNEN – Manon MEYER – Mme Aurore PIETTE (procuration donnée à Laetitia BAUDOT) – Caroline ROLLIN - MM. Marc BELLUAU – Daniel BOCCA – Sylvain GONDROY – Ugo MUCCIO – Roger OUIILLASTRE – Stéphane ROLLIN (procuration donnée à Caroline ROLLIN)
- à 3 abstentions : Mmes Emilie FRUTOSO-BERTERO – Yana GONDOVA (procuration donnée à Emilie FRUTOSO) – M. Dominique BONELLI
- Adopte l'affectation du résultat de **112 121,93** Euros au chapitre 002 de la section Recettes de Fonctionnement, article 002 : Excédent antérieur reporté ;
- Adopte l'affectation du résultat de **83 464,32** Euros au chapitre 001 de la section Recettes d'Investissement, article 001 : Solde d'exécution d'investissement reporté ;

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance



**M. Marc BELLUAU**

La Maire,



**Mme Sophie KERNEN**

- *Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.*